

Communiqué de presse

Travaux de la Tégéval : 3 chantiers achevés !

Les premiers aménagements de la Tégéval à Limeil-Brévannes et Valenton sont inaugurés ce samedi 18 octobre.

Pantin, le 18 octobre 2014 – La Présidente du SMER la Tégéval, **Sylvie Altman**, va inaugurer en présence de Mme Baud, Maire de Valenton, M. Thomas, Président de l'Agence des espaces verts, M. Favier, Président du Conseil Général du Val-de-Marne et M. Huchon, Président de la Région Ile-de-France, l'un des trois chantiers terminés cette année. Lancés il y a tout juste un an, les premiers travaux de la Tégéval, la coulée verte devant relier Créteil à Santeny, aboutissent aujourd'hui. Alors que ceux de la passerelle de Marc Mimram sur la RN406 s'engagent, les aménagements réalisés à Limeil-Brévannes et Valenton sont inaugurés ce samedi. Financée à 60% par la Région Île-de-France et à 40% par le Département du Val-de-Marne, cette tranche de travaux liminaire a permis la création de **1,3 km** de voie verte, tout au long de laquelle ont été plantés **339 arbres et 11000 arbustes**.

Trois chantiers achevés

- à **Valenton** : la création d'un nouveau chemin piéton planté et le prolongement de la piste cyclable entre le parc de la Plage Bleue et le rond-point des Roseaux, la réalisation d'une allée arborée reliant la Tégéval au centre-ville le long du parc des Charmilles ;

- à **Limeil-Brévannes** : la restauration du parc Saint-Martin.

Équipés de mobiliers urbains pour le repos, la propreté et la protection des accès, ces sites seront entretenus par le Conseil général du Val-de-Marne pour la gestion horticole et l'entretien lourd des équipements, et par la Ville pour la propreté, la surveillance et le petit entretien au quotidien.

Connecter nature et ville

Initiée dans les années 90 et **déclarée d'utilité publique** de Créteil à Villecresnes en avril 2013, la Tégéval, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, s'attache à connecter les parcs, les espaces naturels et les liaisons douces locales. Le territoire très urbanisé et déjà morcelé par les infrastructures doit en effet répondre à une double problématique : celle des continuités écologiques entre les zones urbaines et rurales et celle des déplacements, essentiels pour le développement social, économique et humain du Val-de-Marne.



Une future passerelle signée Marc Mimram

Pour assurer la continuité de la coulée verte, une passerelle enjambera la RN406 à hauteur de Créteil et Valenton. C'est le célèbre architecte ingénieur **Marc Mimram** qui a en charge la création de cette passerelle, futur lien entre la station de bus en site propre, la nouvelle Zac du Val-Pompadour en cours de développement et l'île de loisirs de Créteil. Le chantier a débuté en octobre et l'ouverture est prévue début 2016.

TOUR D'HORIZON DES AMÉNAGEMENTS REALISES

Limeil-Brévannes :

La restauration du parc Saint-Martin

Cette zone du tracé permet de redécouvrir le parc historique du XIXème siècle et de relier les habitats Est et Ouest du quartier Saint-Martin, rénové dans le cadre d'un projet de l'Agence de renouvellement urbain (ANRU). Les travaux ont ainsi consisté en la réalisation d'allées accessibles à tous, avec la mise en place d'un éclairage. Un belvédère destiné à valoriser les vues sur le parc et sur des points d'horizon remarquables (bois de Vincennes, Paris, la Plaine de Créteil, etc.) a été créé, tandis qu'ont été plantés 6 200 arbustes et jeunes arbres ainsi que de 32 arbres caractéristiques de la région Ile-de-France pour renforcer la biodiversité locale.



Surface du parc : 38 140 m² pour un linéaire de 350 m

Coût de l'opération : 900 000 € TTC

Subvention ANRU : 216 000 €

Entreprises : Eurovert / Valentin

Début des travaux : septembre 2013

Durée des travaux : 12 mois

Valenton

Nouveau chemin piéton planté entre le parc de la Plage Bleue et le rond-point des Roseaux

Ce tronçon relie la piste cyclable existante le long de la Plage Bleue et l'avenue Winston Churchill (vers la RN6) et offre une promenade paysagère pour les piétons, les cycles et les personnes à mobilité réduite. Situé entre le rond-point des Roseaux et le Parc départemental de la Plage Bleue, le choix du tracé et la valorisation d'essences végétales indigènes abrite l'utilisateur de la circulation, mais aussi des importants parkings adjacents. Afin de réduire la consommation électrique, ce parcours est par ailleurs éclairé par des LEDs dont l'intensité d'éclairage varie en fonction de la présence et de la progression des usagers sur le parcours.





Surface de l'aménagement : 16 500m² pour un linéaire de 600m

Coût de l'opération : 910 000 € TTC

Entreprises : EVEN SAS / France Travaux / Société Nouvelle Valet

Début des travaux : septembre 2013

Durée des travaux : 12 mois

Allée arborée reliant la Tégéval au centre-ville, le long du parc des Charmilles

Le second tronçon de la Tégéval est une extension de la coulée verte permettant de relier, cette fois, le Parc départemental de la Plage Bleue au centre-ville de Valenton. Entrepris dans le cadre d'une opération commune menée avec la ville, ces travaux ont abouti à une promenade pour piétons et cycles, plantée de charmes, le long du parc des Charmilles.



Surface de l'aménagement : 4 500m² pour un linéaire de 330m

Participation: 345 000 € TTC

Entreprises : Eurovert / Valentin

Début des travaux : septembre 2013

Durée des travaux : 12 mois

**Plus d'informations sur ces opérations et toute l'actualité
sur le site www.lategeval.fr**

CONTACTS

PRESSE:

SMER La Tégéval
Claire Ciangura
claire@rumeupublique.fr
01 55 74 52 12

Conseil Régional d'Île-de-France
Olivier Guillemain
olivier.guillemain@iledefrance.fr
01 53 85 78 65

Conseil Général du Val-de-Marne
Anaïs Rousseau
anaïs.rousseau@valdemarne.fr
01 43 99 72 64

